

SÉJOUR SÉNIORS *8 jours 7 nuits* *À la mer, à La-Colle-sur-Loup (PACA - 06)*

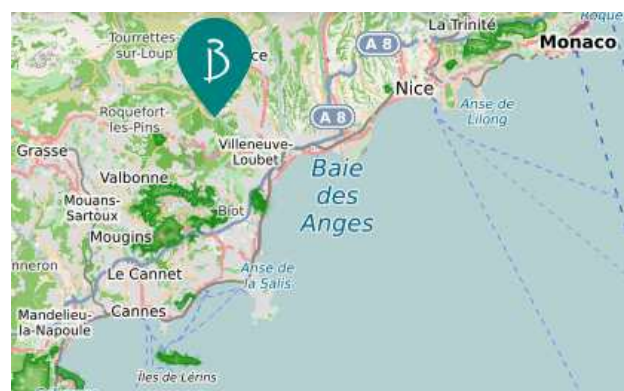
Du samedi 12 au samedi 19 SEPTEMBRE 2026

INSCRIPTIONS JUSQU'AU
Jeudi 12 MARS 2026
(23 places)

8 jours / 7 nuits

TARIF PLEIN
567,60€

TARIF RÉDUIT ANCV
355,50€



Avec l'ANCV, Agence Nationale
pour les Chèques Vacances.

60 ANS ET +

ou 55 ans et +
en situation de handicap.



ADULTES-SENIORS

1/ Suis-je éligible au séjour ?



+ CONDITION SPÉCIFIQUE AU PALABRE :

Résider sur le territoire d'action du centre socioculturel (Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, élargie aux communes avoisinantes).

Pour les personnes suivantes, sans conditions de revenus :

- > **Agées de 60 ans et +** au moment du séjour (ou + de 55 ans en situation de handicap).
- > **Retraitées** ou sans activités professionnelles.
- > **Résident en France.**

Mais aussi :

- > **Les personnes rattachées au foyer fiscal** de la personne bénéficiaire du programme, lorsqu'elles partent avec celle-ci.
- > **Les enfants handicapés** de la personne bénéficiaire qui ne sont pas rattachés à son foyer fiscal, lorsqu'ils partent avec celle-ci.
- > **Les proches-aidants** de la personne bénéficiaire qui est en situation de handicap, gravement malade ou dépendante mentionnée qu'ils partent avec celle-ci ou seuls.
- > **Les jeunes** qui accompagnent la personne bénéficiaire dans le cadre d'un séjour intergénérationnel.

2/ Suis-je éligible à l'aide ANCV ?

Bénéficiez de l'aide financière si :

- > Votre revenu imposable mentionné sur votre dernier avis d'imposition est **inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous**, en fonction de votre nombre de parts fiscales.
- > Vous êtes **aidant** ou **jeune volontaire en service civique** accompagnant une personne en situation de handicap ou de dépendance.

Nombre de parts fiscales	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable en €											
Personne seule	17 066	22 814	28 563	34 311	40 060	45 808	51 557	57 305	63 054	68 802	74 551
Couple marié ou pacsé	—	—	32 199	37 948	43 696	49 445	55 193	60 942	66 690	72 439	78 187

Seuils d'imposition, Direction générale des finances publiques, Déclaration des revenus 2024, Brochure pratique 2025.

Le seuil d'imposition est actualisé chaque année en fonction des tableaux fournis par l'administration fiscale.

- > L'aide financière est accordée dans la limite des crédits disponibles, **une seule fois par an et par bénéficiaire.**
- > Toutefois, vous pouvez profiter du programme *Seniors en Vacances*, hors aide financière, **autant de fois que vous le désirez.**

3/ Que comprend le tarif ?

TARIF NON NÉGOCIABLE !

8 jours / 7 nuits

TARIF PLEIN
567,60€

TARIF RÉDUIT ANCV
355,50€

Le Palabre est un centre social sa vocation est de tisser des liens entre les habitants du territoire, de favoriser les rencontres, la dynamique collective et les solidarités.

Le Palabre propose l'organisation d'un séjour ANCV collectif sur la base d'un dispositif national aux tarifs fixes. Ce dispositif est accessible à titre individuel aux mêmes conditions, ainsi le Palabre se réserve la possibilité de refuser l'inscription des personnes dont la posture pourrait aller à l'encontre de la dynamique collective ou dont les exigences individuelles seraient incompatibles avec la proposition faite (le Palabre n'étant pas une agence de voyage).

Forfait ANCV

	Sans aide	Avec aide
Pension complète : - logement avec 2 espaces nuit distincts (chambre + lit dans le salon, traversant), SDB partagée. - buffet à volonté, vin et eau inclus, - linges fournis, Animations et excursions avec guide et transport (<i>demander le programme</i>). Accès libre aux équipements (dont piscine non chauffée).	484,00 €	272,00 €
Assurance annulation (obligatoire)	13,50 €	13,50 €
Taxe de séjour	7,49 €	7,49 €
Frais de dossier 60€ / 23 personnes	2,61 €	2,61 €
Forfait transport : participation location 2 minibus + défraiement d'1 voiture personnelle	20,00 €	20,00 €

À régler au Palabre : 527,60 € 315,60 €

CAISSE COMMUNE pour les déplacements

Forfait carburant / péage / parking	40,00 €	40,00 €
-------------------------------------	---------	---------

À payer en liquide aux coordinateurs bénévoles.

Possibilités de mener des actions d'autofinancements contribuant à la dynamique du centre social (repas « cantines »), afin de récolter des fonds et réduire ce dernier poste de dépense (somme récoltée remise contre factures, avec possibilités d'avance).

TARIF / personne : 567,60 € 355,60 €

LOGEMENT PRIVATIF :

Supplément de 94€ par personne, dans la limite des disponibilités

(priorité donnée aux personnes présentant une raison médicale, possibilité de demande de justificatif en cas de besoin d'arbitrage entre participants).

4/ Quand m'inscrire ?

DÉLAI D'INSCRIPTION :

- **Inscriptions prioritaires** pour les personnes ayant participé aux réunions d'organisation, ou ayant manifesté leur intérêt : jusqu'au vendredi 27 FÉVRIER 2026.
- **Ouverture aux personnes extérieures** : à partir du 2 MARS 2026 (possibilité de vous inscrire sur liste d'attente avant cette date).
- **Clôture des inscriptions** : jeudi 12 MARS 2026 (ou avant si effectif complet).

5/ Comment m'inscrire ?

Directement auprès de l'accueil du Palabre aux horaires d'ouverture, pas de réservation sans dossier complet, comprenant les documents suivants :

- Adhésion au centre socioculturel pour la saison 2025-2026.
 - Copie de ma carte d'identité.
 - Copie de mon dernier avis d'imposition (justificatif indispensable pour bénéficier du tarif réduit ANCV).
 - Règlement complet (avec l'ensemble des chèques conformément à l'échéancier ci-dessous).
 - Préciser si logement individuel indispensable (après inscription il sera trop tard).
- RMQ : Attribution des 2 espaces nuit entre cohabitants, ou à défaut de façon aléatoire.*
- Préciser si duo / couple pour attribution d'un même hébergement.
 - Préciser si accompagnement par une personne non directement éligible au séjour mais bénéficiaire par votre intermédiaire (carte d'identité à remettre).

ÉCHÉANCIER

Acompte de 25%	131,90 €	78,90 €	Encaissement en Mars
Solde 1	98,92 €	59,17 €	Encaissement début Avril
Solde 2	98,92 €	59,17 €	Encaissement début Mai
Solde 3	98,92 €	59,17 €	Encaissement début Juin
Solde 4	98,92 €	59,17 €	Encaissement début Juillet
	527,60 €	315,60 €	

!/ \ En cas d'annulation d'inscription : Remboursement de l'acompte par le Palabre sur justificatif, si annulation avant le 12 mars. Passé ce délai démarche administrative à effectuer par vos soins auprès de l'assurance annulation obligatoire.